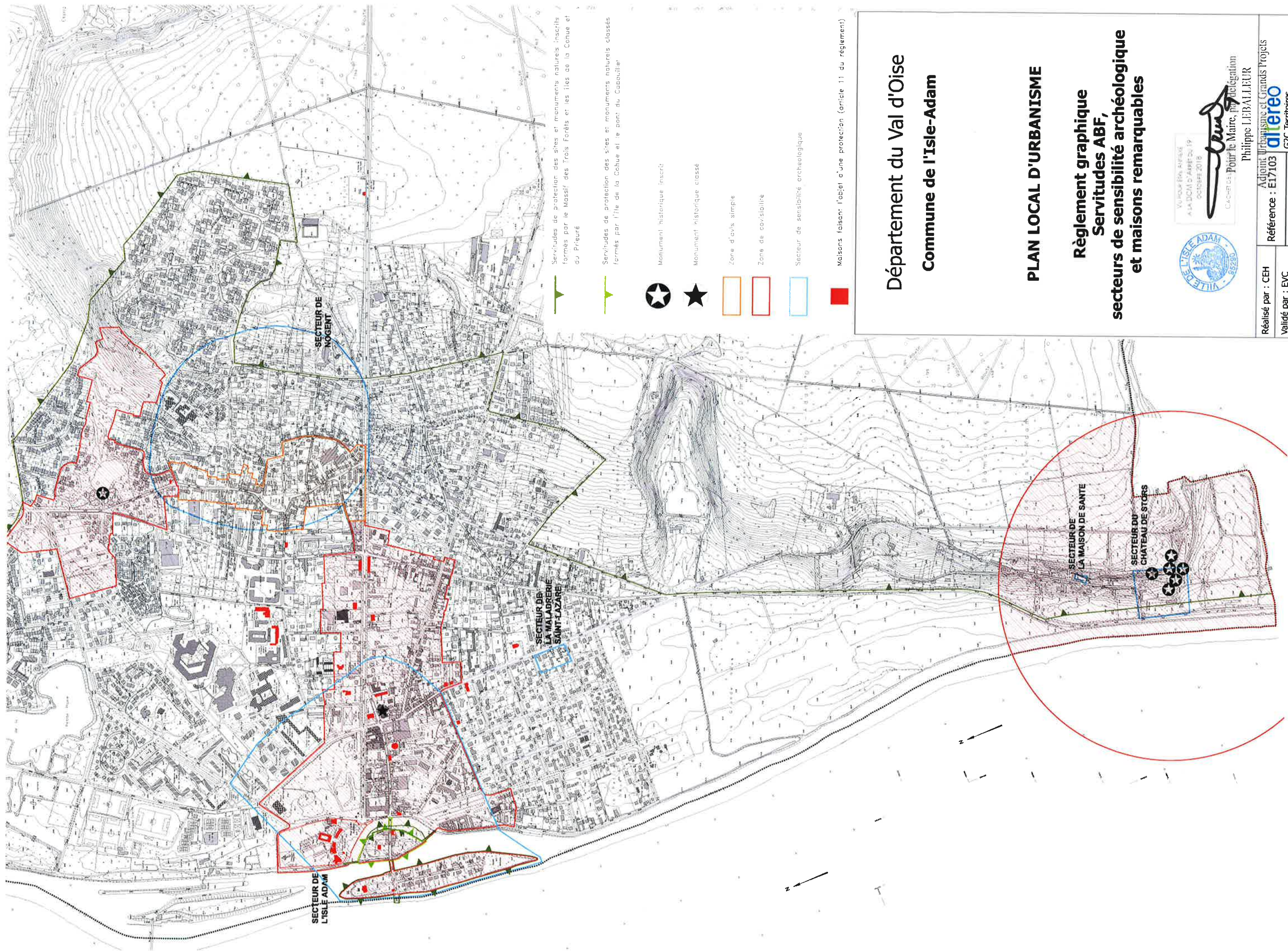




Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits /
formés par le Massif des Trois Forêts et les îles de la Conue et
du Prieuré

Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
formés par l'île de la Conue et le pont du Caboullet

Monument historique inscrit

Monument historique classé

Zone d'avis simple

Zone de covisibilité

Secteur de sensibilité archéologique

Maisons faisant l'objet d'une protection (article 11 du règlement)

Département du Val d'Oise

Commune de l'Isle-Adam

PLAN LOCAL D'URBANISME

Règlement graphique Servitudes ABF, secteurs de sensibilité archéologique et maisons remarquables



VILLE D'ISLE-ADAM
A LA DEMANDE DU 19
OCTOBRE 2018

Philippe LEBALLEUR
Pour le Maire, par délégation
Philippe LEBALLEUR

Réalisé par : CEH

Validé par : EVC

Août 2018

Adjoint Urbanisme et Grands Projets

Référence : E17103

GZC Territoires

128 rue de Charenton

75012 PARIS

allereo